



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E95537

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2008

Forme juridique : EURL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 50202676800031

Siret : 502 026 768 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 211522400142

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 41785142w 0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41785142w 0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : DFR DAVALI FRANCILIENNE RENOVATION

25 RUE DU MARECHAL FOCH
78000 VERSAILLES

Téléphone : 06 60 39 29 45

Portable :

Site Internet : www.dfrenovation.fr

E-mail : dfrenovation@free.fr

Responsabilité légale :
RENAUDON GUILLAUME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	22/09/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/05/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	22/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.